EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/11/2007 - Convocation du 15/11/2007

Compte rendu affiché le : 30/11/2007

Président de séance : M. Paul LAFFLY Secrétaire de séance : Mle Sylvie VEYRIER

Présents: M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. POINT; M. CHATUT;

Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; MIe VEYRIER; Mme MARMONIER; M. GONDELAUD;

M. FORGET; Mme PERRIN; M. MACHURAT; M. BELLOT

M. CHRETIN (pouvoir à M. RODRIGUEZ); Mme GLATARD Absents représentés :

(pouvoir à Mme GUERIN); Mme WYMANN (pouvoir à Mme

BOUHEY); Mle MILLET (pouvoir à M. MACHURAT)

Nombre de conseillers Mme BROSSARD; Mme DESVIGNES; Mme ZUILI Absents excusés : M. GOSSET; Mme BERRA; M. FERNANDES; Mme LABASOR; M. 17 Absents:

Objet : Ecole du Centre : Création de deux salles de classe et extension de la cantine

Le programme relatif à l'Ecole du Centre se poursuit avec la création de deux classes et l'extension de la cantine. Une consultation a été lancée en application du Code des Marchés Publics et des lots ont été définis.

BOUREZG.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie les 9 et 19 novembre 2007 pour analyser les candidatures et émettre un avis. Une présentation des conclusions de la Commission d'Appel d'Offres est faite au Conseil Municipal avec ses avis sur les différents lots du marché public.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

21

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code des Marchés Publics,
- VU le budget primitif,

Ref: CC

En exercice

Présents

Votants

- VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie les 9 et 19 novembre 2007,
- DECIDE d'attribuer le marché "Création de deux salles de classe et extension de la cantine" par lots de la manière suivante:
- 01 Terrassements-VRD-Démolition-Gros Œuvre-Facade: Ets BOUVIER pour 180 123.83 € T.T.C
- 02 Charpente Couverture Zinguerie : pas de candidats sur ce lot
- 03 Menuiseries extérieures Bois-Menuiseries intérieures : Ets GUILLOT Agencement pour 64 952.45 € T.T.C
- 04 Serrurerie : Ets VL CONSTRUCTIONS pour 155 324.52 € T.T.C
- 05 Isolation-Cloisons-Faux plafonds-Peinture-Nettoyage : Ets GUELPA pour 43 475.08 € T.T.C
- 06 Revêtement de sol souple PVC : SOLS MODERNES pour 8 786.45 € T.T.C
- 07 Electricité : GUILLOT S.A pour 28 839.46 € T.T.C
- 08 Plomberie-Sanitaires-Chauffage VMC: THERMILYS pour 63 323.82 € T.T.C
- DIT que les crédits sont prévus au Budget Primitif,
- AUTORISE Monsieur le Maire à lancer une nouvelle consultation pour le lot n°2 et en application du Code des Marchés Publics,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document et à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme, NEUVILLE-SUR-SAÔNE, Le 22 novembre 2007 Le Maire, Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après Dépôt en préfecture le 30/11/2007 Publication ou affichage du 30/11/2007 Paul LAFFLY, Maire.